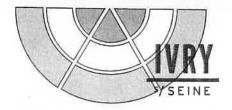
SZ/EG



# Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

#### **CIRCULATION**

**RUE BARBES (R.D 150A)** 

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT qu'une livraison va être effectuée rue Barbès par la société SORETRAC – 2 rue René Cassin – 77290 Mitry Mory pour le compte de Asie d'Ivry – 50 avenue de la Porte d'Ivry – 75013 Paris,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation afin de préserver la sécurité et la tranquillité publique,

#### ARRETE

#### ARTICLE 1:

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes rue Barbès <u>au droit du n°44</u> le 21 décembre 2023 de 9 heures à 13 heures :

- Neutralisation de la voie de circulation de droite réservée à la RATP : la circulation des bus sera déviée sur la voie de gauche restée libre,
- Limitation de vitesse à 30 km/h.

### ARTICLE 2:

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de la société en charge de la livraison.

## ARTICLE 3:

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.



### ARTICLE 4:

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M le Directeur du SAMU,
- M. le Responsable du S<sup>ce</sup> Entretien et Exploitation Direction Voirie et Mobilités du Conseil Départemental du Val de Marne,
- D.T.S.P (voies départementales),
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- SORETRAC 2 rue René Cassin 77290 Mitry Mory.

18 DEC. 2023 FAIT EN MAIRIE, LE

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine Expar délégation Chiment Pecqueux Aujona au Maire

19 DEC. 2023

PUBLIE SUR ivry94.fr LE

> Pour extrait certifié conforme au registre des arrêtés municipaux LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE

Pour le Maire, la Responsable du service Déplacements Stationnement Direction Espaces Publics

Nathalie Leberthon